AVERTISSEMENTS AGRICOLES

ULP20-9-76003418

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION " LANGUEDOC-ROUSSILLON "
(AUDE - GARD - HERAULT - LOZERE - PYRENEES ORIENTALES)

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
MAISON DE L'AGRICULTURE - BAT. 5 - PLACE CHAPTAL
34076 MONTPELLIER CEDEX - TEL. 92.28.72

ABONNEMENT ANNUEL : 50 F.
Régisseur de recettes de la D.D.A.
C.C.P. Montpellier 5238-97

Imprimerie de la Station "Languedoc-Roussillon" - Directeur-gérant P. JOURNET

n° 32 - 1976

DESINFECTION DES SEMENCES

Colza -

Les graines de semences offertes par le commerce ont généralement reçu une protection anticryptogamique par enrobage, ce qui assure une protection contre les attaques de champignons (alternaria, phoma, ...).

Ce traitement sera complété par un second enrobage au lindane (ajouter une petite quantité d'huile végétale) dans le but de limiter les dégâts des altises.

Céréales -

Il est préférable de n'utiliser que des semences commerciales ayant fait l'objet d'un traitement anticryptogamique.

MOUCHE DE L'OLIVE

Nos piégeages du Gard et de l'Hérault enregistrent des captures de façon constante; il semble donc que le ravageur soit maintenant bien installé et que les dégâts iront en s'accentuant d'autant plus que la cueillette en vert a commencé ce qui réduit régulièrement le nombre de fruits que l'insecte peut piquer.

Un nouveau traitement est donc indispensable.

MOUCHE DES FRUITS

Les captures par nos postes de piégeage se maintiennent à un taux élevé, qui s'accroit même pour certaines situations.

Les mauvaises conditions climatiques n'ont donc pas gêné la Cératite.

Il faut assurer la protection des fruits tardifs.

> Le n° 3I en date du 7 septembre ne concernait que le département des Pyrénées-Orientales

V. LAGAUDE — L.L. TROUILLON

P197

Tirage du I5 septembre I976 - I500 exemplaires — n° d'inscription PP 53I AD